

EDITO

La crèche collective : une chance pour l'enfant ?

L'accueil des enfants de 0 à 3 ans n'échappe pas aux discussions touchant le milieu éducatif. Faut-il privilégier le maintien dans le milieu familial ou l'accueil dans un environnement collectif ? Certains jugent que, pour se construire, l'enfant a besoin d'un référent unique : un parent, une assistante maternelle... D'autres soutiennent la nécessité pour l'enfant de vivre précocement au contact de camarades du même âge.

Une étude publiée en 2018, menée par l'Institut National de la Santé Et de la Recherche Médicale (INSERM), la Sorbonne et l'Université de Bordeaux apporte sur le sujet un éclairage scientifique. Le comportement de 1428 enfants a été analysé à 3 ans, à 5 ans et demi, à 8 ans. Les résultats montrent que les enfants accueillis en milieu collectif ont moins de problèmes relationnels que ceux restés dans le milieu familial (trois fois moins) ou accueillis chez une assistante maternelle (deux fois moins) ; en outre, ils font preuve de plus d'empathie : gentillesse, partage...

Bien que ces résultats méritent d'être confirmés par une étude englobant plus d'individus, le grand bénéfice que semblent tirer les enfants accueillis en milieu collectif nous interpelle : les enfants qui, faute de place, ne peuvent pas être admis à la crèche de leur quartier, ne subissent-ils pas une perte de chance pour leur épanouissement ?

DOSSIER

« PETITE ENFANCE » au CENTRE-VILLE

Nous avons été reçus par Madame Karine Coz-Elléouet, élue en charge de la Petite Enfance.

D'emblée, Madame Coz-Elléouet précise que la prise en charge de la petite enfance de 0 à 3 ans est une politique facultative des collectivités. La ville de Brest a fait un choix volontariste et en a fait une de ses priorités. Elle considère qu'il s'agit là du premier maillon de l'éducation. Le budget alloué en fonctionnement est de 10,9 M€. La petite enfance prend en compte les enfants de 0 à 6 ans, mais certains services traitent aussi de la périnatalité.



*Karine Coz-Elléouet,
élue en charge de la petite enfance*

Le centre-ville est souvent associé à une population vieillissante d'une part et aux étudiants d'autre part. Mais il y a aussi beaucoup de familles avec des enfants en bas-âge, par exemple dans le quartier Saint-Michel.

...suite de la page 1

La principale offre de garde d'enfants est celle des assistantes maternelles (1910 AM sur toute la ville). Cependant en centre-ville, les agréments ne sont pas faciles à obtenir, et il n'y a que 38 AM, soit 105 places. Pour vivre de cette activité, il faut pouvoir accueillir au moins 3 enfants. Il est donc plus facile de la pratiquer en pavillon, en périphérie. Une alternative consiste à travailler en groupe, dans un local d'accueil : les MAM (maisons d'assistantes maternelles). Elles sont aidées par la ville pour l'équipement du local si elles sont créatrices de places supplémentaires. Une réflexion est en cours pour améliorer ce dispositif et faciliter l'installation des MAM. L'objectif du prochain mandat serait la création de 3 à 4 structures en hyper-centre, sachant que l'accueil serait de 12 à 16 places, ce qui n'est pas négligeable.

Madame Coz-Elléouet rappelle un autre mode de garde, moins connu mais indispensable à certaines familles : l'accueil à domicile en horaires atypiques. Il s'agit de faire garder les enfants tôt le matin, à partir de 5 h ou tard le soir, jusqu'à 23 h. Ce dispositif vient en particulier en aide aux familles mono parentales. Une convention passée avec Archipel permet aux assistants familiaux d'assurer ces gardes atypiques pour le même prix qu'une heure de crèche. De plus, elle rappelle l'importance des lieux d'accueil "enfants-parents" (LAEP) comme La Ribambelle (cf. p 7).

Ensuite, les crèches municipales, les crèches associatives et les haltes-garderies complètent l'offre (cf. la carte). Toutes ces structures suivent la législation des crèches en termes de personnel et de normes de sécurité. Les haltes-garderies permettent aux parents de déposer leur enfant, après inscription, et en fonction des

disponibilités. Il s'agit d'un accueil ponctuel qui offre 120 places pour toute la ville. Elles sont toutes accompagnées financièrement par la ville.



Identité graphique
de la Maison Verte de Françoise Dolto

Pour faciliter l'inscription en crèche, un guichet unique est accessible en mairie ou sur brest.fr. Il faut décrire son besoin et classer les structures par ordre de préférence. Une fois par mois, les demandes sont distribuées à chacune des structures demandées qui a ses propres critères pour retenir la demande.

Des Relais d'accueil Petite Enfance (RPE) présents dans toutes les mairies de quartier facilitent le processus. Ils aident aussi les assistantes maternelles parfois confrontées à des difficultés administratives pour leur contrat de travail.

Mais la profession vieillit et a du mal à recruter, comme tous les métiers autour de l'aide à la personne. Une volonté affichée de Madame Coz-Elléouet est donc de revaloriser le métier d'assistante maternelle. Des rencontres se tiennent régulièrement, par exemple avec la Ligue de l'Enseignement. La dernière en date se tenait le samedi 11 novembre avec pour objectif de mieux accompagner les évolutions du métier. Le principe retenu est "la formation des assistantes maternelles par les assistantes maternelles". Ces forums relaient et prennent en compte les changements de la société. Ils participent à la reconnaissance de leur professionnalisation.

Il faut un choix politique fort, un engagement clair et soutenu financièrement pour que nos enfants grandissent dans le respect de l'autre, le souci de l'égalité femme/homme et cela s'apprend dès la petite enfance.

Pour optimiser votre lecture, un lexique est proposé page 7.

Budget participatif 2 : présélection sur 138 projets

Square Alphonse Juin, un îlot de biodiversité dans la ville : classé 8^{ème}

Des roses pour les piétons... : classé 32^{ème}

MémoireS de CinémaS, classé 80^{ème}, n'est pas retenu pour le deuxième vote qui aura lieu du 16 janvier au 30 janvier (<https://budgetparticipatif-brest.fr/>).

Côté groupes de travail

Patrimoine : Le projet sur les cinémas recherche un financement. La plaquette sur les "Trésors envolés" est en cours de finition. On prévoit une balade publique au printemps.

Déplacements : Suite à notre fiche-action pour une demande de nouveaux bancs publics, 8 bancs ou banquettes ont été posés. Vous en souhaitez davantage ? Adressez-nous vos demandes.

Embellir : Annulation de la restauration de la fresque rue de Glasgow par manque de financement. La restauration de l'arbre empathique est prévue au printemps. Pas de nouvelles de notre projet d'animation pour les fêtes nautiques. Le projet participatif du square Alphonse Juin est en phase d'étude de faisabilité.



Un distributeur collaboratif de sacs à déjections animales dans le quartier Keriganon

Côté mairie et métropole

Place de la Liberté : Mise en lumière pour les fêtes. Sa réfection totale (4810 m²) est prévue en 2021. Une réunion de synthèse des ateliers concernant les usages et le mobilier sera programmée mi-janvier.

Projet Foch : Le nombre de spectateurs dans les gradins est revu à la hausse (de 400 à 700 pers.) pour accueillir les matchs des équipes du BB29.

Projet Cerdan : La collectivité a fait le choix de retenir le groupement Icade/Duval pour concevoir et réaliser le futur quartier résidentiel. Le nombre d'étages de la future tour est passé de 11 à 8 étages (cf. la synthèse du projet <https://tinyurl.com/t36nycc>).

Halles Saint-Louis : Halles gourmandes et nouveau lieu de vie brestois, telle est l'orientation souhaitée de façon collégiale pour cet écran en plein cœur de centre-ville et de la métropole. La synthèse des ateliers est prévue début 2020.

Haut Jaurès : De nouveaux commerces s'installent. Des façades vont être requalifiées et des placettes vont être créées. Quatre fresques seront réalisées avec l'association Casiers. Le CCQ regrette qu'il n'ait pas été fait mention de son travail "le vert se tram(e)" effectué en 2016 pour végétaliser les stations de tram entre Saint-Martin et la place de Strasbourg et réalisé en collaboration avec les habitants.

Skate Park Kennedy : Il est terminé et, pour compléter, il est prévu d'aménager en 2020 un "mini-skate" pour les plus jeunes avec des "bancs" sur le belvédère au dessus des bassins ainsi que des plantations.

Politique de l'arbre : La présentation du service des Espaces Verts est ici : <https://tinyurl.com/wmqzkze>

Concertation Coeur de Métropole : Après un an de travail, l'architecte-urbaniste Paola Viganò livre les grands axes du projet à mettre en œuvre pour une transition du cœur de métropole à l'horizon 2040 (<https://tinyurl.com/rtyvf78>).

Gendarmerie de l'Harteloire : Les travaux devraient commencer en décembre 2019.

Ancienne école rue de Lyon : Il y a 6 porteurs de projet immobilier pour un choix en janvier 2020.

Participation citoyenne

Révision du Plan Climat : Ce projet territorial a pour objet de décliner à l'échelle locale une stratégie face à l'enjeu climatique global. Participation jusqu'au 15 décembre. <https://tinyurl.com/y4uxepwc>

Plan de prévention du bruit : Il est en rapport avec l'environnement des infrastructures de transport terrestre et en application de la réglementation européenne en vigueur. Participation jusqu'au 23 décembre. <https://tinyurl.com/y39bdtum>

Projet alimentaire métropolitain : Il a pour objectif de promouvoir une alimentation saine, sûre, de qualité, de proximité et accessible financièrement. <https://tinyurl.com/y2elgkcv>

La prochaine réunion plénière du CCQ-BC est prévue
le mardi 4 février à la salle des conférences de 18h30 à 20h30

Vous trouverez les comptes rendus de toutes les réunions sur notre site
Internet www.ccq-brest-centre.net

Horizon 2023 :

un coup de jeune
rue Pengam

Au n° 6 de la rue Victor Pengam, jouxtant l'école de danse "Sous le signe de la danse", une parcelle de 2000 m² s'est libérée, et la ville a souhaité se positionner et explorer la possibilité d'une crèche. Les riverains étaient conviés par les élus Réza Salami et Karine Coz-Elléouet à une présentation du projet le lundi 14 octobre à l'école Sanquer. La société coopérative "En jeux d'enfance", déjà gestionnaire de 13 crèches en Finistère, porteuse du projet, en a décrit les grandes lignes : un bâtiment d'un étage accueillerait 56 berceaux, et l'offre pourrait être complétée par 10 berceaux dans un second projet, rue Robespierre.

Ce projet répond à un réel besoin de places de crèches en centre-ville et la

proposition a été plutôt bien accueillie par les riverains. Mais ils ont signalé la configuration particulière de la rue Victor Pengam : double stationnement autorisé, 2 places pour handicapés et une place limitée à 10 minutes, la voirie en mauvais état et une piste cyclable descendante se perdant dans le stationnement collé au mur du cimetière.

A l'issue de la rencontre, un collectif de riverains a été créé pour être associé à l'avancement du projet. L'Agent De Proximité en charge du secteur, a indiqué qu'une étude complète de la rue Victor Pengam, de mur à mur, est en cours. Une réunion regroupant les services voirie, éclairage, propreté, Eau du Ponant et autres acteurs techniques, a acté les travaux de rénovation de la rue, sans date de fin de chantier pour l'instant. Mais on peut penser que les travaux de construction de la crèche et le coup de frais dans la rue seront menés conjointement.



La devanture du Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP), La Ribambelle, place Nicolas Appert.

La ribambelle

Votre enfant (de 0 à 4 ans) ne dort plus, ne mange plus... vous êtes fatigué ? Allez à **La ribambelle**, votre enfant s'y amusera, vous vous reposerez, et ça ira mieux après !

C'est un lieu gratuit, confidentiel, anonyme et sans inscription. Vous venez quand vous le souhaitez et vous restez le temps que vous désirez. Une participation financière libre vous sera demandée. Elle contribue à faire vivre **La ribambelle** depuis plus de 30 ans. **La ribambelle** est un Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP) situé place Nicolas Appert, face au Rond de Jardin. Inspiré par la Maison Verte de Françoise Dolto, ce n'est "ni une crèche, ni un centre de loisirs, ni un lieu de thérapie, c'est un lieu

pour tous, comme un square couvert". Les accueillants, qui ont tous une formation professionnelle, sont différents à chaque demi-journée d'ouverture ; disponibles, ils écoutent, ils aident à replacer chaque parent dans son rôle de parent, ils soutiennent, sans être dans le conseil ni apporter les solutions. **La ribambelle**, pour les adultes référents, c'est un lieu de parole, d'échange et de rencontre qui permet de prévenir ou d'éviter l'isolement géographique, intergénérationnel ou culturel. Pour les enfants, c'est un espace pour rencontrer, jouer, parler, explorer. Un beau programme pour contribuer à l'apaisement de notre société.

Lundi, jeudi, 15h-19h.

Mardi, vendredi, samedi 9h30-12h30.

<http://www.ribambelle.infini.fr/>

Carte des lieux d'accueil de la petite enfance



Square Marc Sangnier

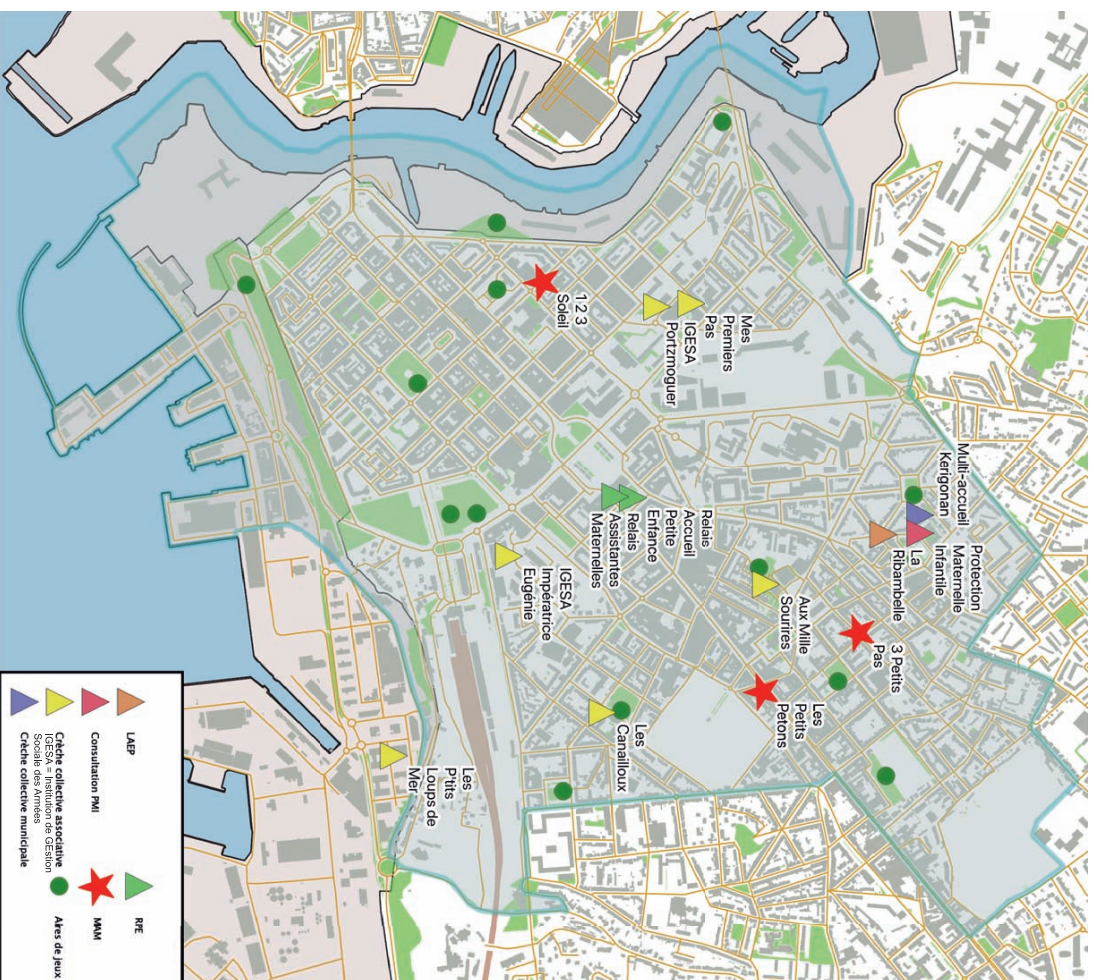
Place Sanquer

Place Wilson

Rue Henri Grouès

Place des FTPF

Square Kennedy



Square Bazailles



Cité Kerignon



Jardin Laënnec



Jardin Louis Hénon



Place Guérin



Place Sarré



Sapin Malin :

samedi 4 janvier, 14h - 16h place Sanquer

mercredi 8 janvier, 14h - 16h place Guérin

samedi 11 janvier, 10h - 12h place Wilson



Vert le jardin vous invite à donner un coup de pouce lors du broyage des sapins pour aider à servir le café, distribuer le broyat et pour les plus costauds, aider à retirer les socles des sapins...

De la nounou à l'assistante maternelle, un métier se structure

"Lorsque l'enfant paraît, le cercle de famille applaudit à grands cris" (Victor Hugo).

Dans ce "cercle" figurait souvent une nourrice à qui l'enfant était confié, moyennant des "gages" librement fixés par le père de famille. Cette activité de "nounou", boostée par l'augmentation du travail féminin, n'est devenue une profession qu'au 1^{er} janvier 1978 avec le statut légal d'assistante maternelle, remplaçant celui, très incertain, de "nourrice agréée".

Que recouvre ce statut, dans le cadre d'une Maison d'Assistante Maternelle (MAM) ? Sandrine, Virginie et Sophie nous ont accueilli aux Petits Petons, 131 rue Jean Jaurès. Un espace de vie au rez-de-chaussée, trois chambres pour la sieste à l'étage, c'est un espace clair et accueillant, à la fois familial et professionnel. Pour Sandrine, c'est un tournant dans son activité professionnelle menée à domicile depuis 2004, après l'obtention du CAP Petite Enfance. Virginie, auparavant ATSEM (Agent Territorial Spécialisé en École Maternelle), voit dans cette reconversion une façon de stabiliser son lieu de travail. Ce métier s'appuie maintenant sur un contrat de travail à durée indéterminée. Chaque assistante maternelle peut avoir jusqu'à 6 CDI, pour l'accueil de 4 enfants au plus en même temps. Elle bénéficie de 5 semaines de congés payés, après une formation initiale de 80 heures, et des possibilités de formation ultérieure. Par contre, les horaires de travail peuvent aller de 5 h à 22 h et avec des pauses réduites ! Qualités requises : bienveillance et amour des enfants.



Un petit parisien dans les bras de sa nourrice à l'Île de Sein

Source : Archives départementales du Finistère

Lexique

Source des données : brest.fr

L'assistante maternelle du particulier employeur : à Brest, il y en a 543 ce qui correspond à 1688 places agréées par la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

L'assistante maternelle de la ville : il y en a 35 pour 105 places.

La crèche : au nombre de 14 et gérant au total 596 places, les crèches conventionnées ou municipales accueillent tous les enfants brestois jusqu'à 3 ans révolus. S'y ajoutent 3 crèches d'entreprises regroupant 164 places accessibles uniquement aux salariés.

Les associations d'assistantes maternelles : elles constituent des réseaux de professionnels de la petite enfance en organisant des temps collectifs d'animations (psychomotricité, éveil musical...). Actuellement 10 associations regroupent 166 assistantes maternelles pour 389 enfants.

La halte-garderie : au nombre de 6 pour un total de 120 places, les haltes-garderies municipales accueillent pour quelques heures les enfants à partir de 3 mois. Elles permettent aux parents de disposer de temps pour des démarches, des rendez-vous, des loisirs...

La Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) : depuis 2010, les assistantes maternelles agréées peuvent se regrouper en MAM. Quatre assistantes maternelles au plus peuvent accueillir chacune un maximum de 4 enfants simultanément, dans un local qui garantit leur sécurité et leur santé.

Les Relais accueil Petite Enfance (RPE) : au nombre de 6, implantés dans les mairies de quartier, les RPE sont un service municipal, pour informer, animer et accompagner les familles et les professionnels de l'accueil à domicile.

Question de genre : cette Lettre utilise le terme d'assistante maternelle, en contradiction avec l'usage grammatical du masculin. Compte-tenu de leur faible nombre, les assistants maternels nous pardonneront de ne pas alourdir nos textes par l'utilisation de l'écriture inclusive assistant.e.s maternel.elle.s.

(Re)connaissez-vous votre quartier de Brest-Centre ?

Ces deux photos ont été prises récemment dans le centre-ville de Brest.
Tentez de retrouver les lieux photographiés (réponses sur cette page).



ffokalaM eur al ed uv liesnoc roval : 1 otjHP



elluaG ed larengé ecalp essur tneunomM : 2 otjHP

Victor Pengam, un militant aux multiples engagements

Victor Pengam est né à Brest le 21 janvier 1883 ; orphelin très jeune, il devient pupille de la Marine. A 14 ans, il entre comme apprenti à l'arsenal. Là, débute une vie engagée pour diverses causes :

- **anarchiste** : avec Jules Le Gall, il est l'une des grandes figures du mouvement anarchiste brestois.
- **antimilitariste** : il est traduit devant la cours d'assises du Finistère pour incitation des militaires à la désobéissance, mais acquitté.
- **syndicaliste révolutionnaire** : toujours avec Jules Le Gall, il fonde en 1904 la Bourse du Travail de Brest. Meneur de grèves, il est emprisonné à plusieurs reprises et exclu temporairement de l'arsenal.
- **éducateur populaire** : durant son service militaire, il donne des cours d'alphabétisation et lutte contre l'alcoolisme. En 1912 il fonde "Le Groupe des Pupilles de la Maison du Peuple" à l'éducation desquels il se consacre à partir de 1913.



Mobilisé en 1914, il contracte la tuberculose pendant la guerre. Blessé à deux reprises, il est réformé en 1917. Jusqu'en 1920, date de sa mort, il assure l'administration du restaurant coopératif de l'arsenal. Homme estimé, ses obsèques donnent lieu à une immense manifestation. Brest honore sa mémoire en lui consacrant une rue à Saint Martin.

Source : Blog « Les Cénobites Tranquilles »

Recette pour une lessive 100% naturelle !

Faite de composants biodégradables d'origine minérale et végétale, cette lessive en poudre est peu coûteuse et ses matières premières sont renouvelables (magasin bio). Il vous faut :

300 g de bicarbonate de soude, 120 g de percarbonate de soude

300 g de savon de Marseille, 240 g de cristaux de soude

30 gouttes d'huile essentielle de tea tree (antibactérien et antiseptique), mais ce peut être une huile essentielle dont vous aimez la fragrance.

Le procédé est tout simple : mélangez ces ingrédients et passez-les dans un mixeur afin d'obtenir une poudre fine qui pourra être utilisée à basse température. Mettez 1 à 2 cuillères à soupe par lessive. Parce que le savon de Marseille peut encrasser votre machine, faites tourner tous les 2 mois une machine à vide avec du vinaigre blanc ou utilisez du vinaigre blanc comme adoucissant.

CONTACTS

Suivez-nous, écrivez-nous !

-  ccqbrestcentre
-  @ccqbc
-  www.ccq-brest-centre.net
-  ccqbrestcentre@gmail.com

COMITE DE REDACTION

Vonig Bagourd
François Balcon
Hélène Debeir
Jean-Luc Déniel
Laure Dosso
Michel Joanny
Philippe Saget

